

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

ANAGEISC : tout est bien qui finit bien !

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la liquidation définitive des droits légaux des entités sportives dissoutes en novembre 2018, lors d'un Conseil des ministres, le ministre des Sports, Franck Nguema, s'est entretenu, mardi dernier, avec les anciens employés de l'Agence nationale de gestion des infrastructures sportives et culturelles (ANAGEISC). Il s'agit de faire, avec ces derniers, le point sur l'aboutissement de leurs dossiers dont le règlement des droits légaux est effectif depuis lundi dernier. Un vrai soulagement pour ces nombreux

compatriotes qui ont attendu plusieurs mois, sans salaire, avant l'aboutissement heureux de leurs situations. C'est une enveloppe d'1 milliard 500 millions de francs qui a été débloquée par le Trésor public à cet effet. À la grande satisfaction du porte-parole de cette ancienne structure, Bertin Bongo Bibalou. "Après la suppression de l'ANAGEISC, il était question de mettre en place la liquidation des droits légaux. Nous étions en négociations. Et le ministre actuel, dès sa prise de fonction, a entamé les démarches entre les partenaires sociaux et le gouvernement. Un liquidateur a été désigné en 2019 pour la liquidation de nos droits. Et suite au tra-

vail qui a été fait avec les inspecteurs du travail, ce dossier a été envoyé au ministère du Budget et acheminé vers le Trésor public. Ce processus a été long, mais aujourd'hui il est arrivé à son terme", a-t-il indiqué.

Par ailleurs, au terme de cette rencontre, Franck Nguema a indiqué que plusieurs agents déflatés de cette agence pourraient intégrer les rangs de l'Office national du développement du sport et de la culture (ONDSO).



Photo: DR/L'Union

Le ministre des Sports, Franck Nguema, recevant les anciens agents de l'ANAGEISC.

Ces dossiers qui bougent !

APRÈS la liquidation au mois de juin 2020 des droits légaux et autres, pour un montant de 1,3 milliard, des ex-agents de la Commission nationale de l'organisation et de gestion des événements et manifestations à caractère national et international (CNOGEMCNI), le tour est revenu lundi dernier aux anciens employés de l'Agence nationale de gestion des infrastructures sportives et culturelles (ANAGEISC) de passer à la caisse du Trésor public. Où, un milliard 500 millions de francs ont été décaissés à leur attention.

Ces différents règlements interviennent dans un contexte de morosité économique sans précédent dans notre pays. Ainsi, malgré cette situation, le gouvernement, par le truchement des ministères du Budget et des Sports, a tenu à respecter ses engagements. D'ailleurs, dès sa prise de fonctions, au mois de juillet 2019, Franck Nguema, le ministre des Sports, en avait fait une priorité. Aujourd'hui, le pari

est gagné. Comme pour dire que l'État finit toujours par honorer ses engagements.

Le travail effectué par le ministre des Sports et son collègue du Budget est à saluer. Car, malgré la crise, ils ont réussi à faire aboutir deux dossiers chauds. Un autre gros chantier attend dans les tout prochains jours le ministre des Sports: celui de la réforme du National-Foot. À cet effet, Franck Nguema compte convoquer les acteurs du football gabonais pour décliner les nouvelles attentes et la vision des plus hautes autorités en matière de football et de sport en général. Homme de dossiers, il entend réussir ce nouveau challenge, comme il l'a si bien fait avec les sportifs de haut niveau, la relance du CSU, de l'athlétisme gabonais, du taekwondo... Autant de succès qui sont là pour rappeler au membre du gouvernement que le chemin à parcourir est encore long.

W.N.

